

[Une introduction générale aux principes de la comptabilité est disponible ici.](#)

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Tous les établissements ont des moyens de fonctionnement. Ce sont tous leurs avoirs qui servent à leur mission légale qui est de soutenir matériellement le culte. Église, comptes en banque, mobilier....

Dans le [plan comptable](#), les rubriques finissant par le chiffre '1' traitent des moyens de fonctionnement.

rubrique **11** moyens de fonctionnement

rubrique **21** charges de fonctionnement

rubrique **31** moyens d'investissement

rubrique **41** investissements.

Logiquement, les articles dont le 2^{ème} des 3 chiffres est un '1' traitent des moyens de fonctionnement. Quelques exemples :

110 Produits des célébrations.

111 Produits de quêtes, versements et dons.

211 Produits de consommation du culte.

215 Petites réparations, entretien et consommation du bâtiment du culte.

311 Vente de mobilier ou d'autres biens pour le culte.

412 Grosses réparations, constructions du bâtiment de culte.

PATRIMOINE PRIVÉ

A côté de leurs moyens de fonctionnement, certains établissements ont un patrimoine privé. Il s'agit d'un patrimoine qui ne sert pas le culte.

L'exemple typique est un appartement qui procure à l'établissement un revenu locatif. L'appartement ne sert pas au culte mais ses revenus entrent dans les ressources financières de l'établissement pour servir matériellement le culte.

Dans le [plan comptable](#), les rubriques finissant par le chiffre '2' traitent du patrimoine privé :

rubrique **12** moyens du patrimoine privé

rubrique **22** charges du patrimoine privé

rubrique **32** moyens du patrimoine privé

rubrique **42** charges du patrimoine privé

Logiquement, les articles dont le 2^{ème} des 3 chiffres est un '2' traitent du patrimoine privé. Quelques exemples :

120 Loyers de biens immeubles privés

220 Petites réparations, entretien de biens immobiliers privés

320 Vente de biens immobiliers privés

421 Placements de capitaux privé

Il est possible de mettre annuellement 20% des loyers dans un [fonds de réserve pour l'entretien du patrimoine privé](#).

POUR ALLER PLUS LOIN

[Plus d'explication sur le plan comptable](#) .